

Tera-ciel - mercredi 1 février 2017

Présents

- Lisa
- Fred V (animateur)
- Fred B
- Allan
- Simon W
- Marie-Hélène (secrétaire)

Sujet du jour: le lieu de l'écohameau expérimental

Allan

Pourquoi cette question du plan B émerge-t-elle ? Est-ce parce qu'on s'approche du terme et qu'il faut commencer à y penser ? Sont-ce des stimulations des parties prenantes qui nous font penser à chercher ailleurs ?

Fred V : un peu des deux

- Hostilité de la mairie et de certains voisins
- Un voisin, David, a des terres, 25ha, et a plusieurs fois évoqué l'idée de faire qqch avec nous, maraîchage et/ou écohameau. Le maire de Bourlens n'est pas positionné mais ne semble pas hostile (il est curieux, il a répondu à un de nos courriers)

Fred B : se positionne sur la philosophie et la stratégie plutôt qu'en fonction des opportunités
Trois voies :

1. Aller jusqu'au bout, confrontation face aux voisins qui ne nous aiment pas, et face au maire. Utiliser le droit, le faire formaliser et le défendre.
2. Réconciliation : face à l'opposition, on abandonne officiellement l'écohameau ici et on se focalise sur les activités du site : ferme, épicerie, formations... En parallèle, on cherche un autre lieu dans un rayon raisonnable autour du siège social. Chercher des communes potentielles et intéressées (Bourlens, Lacapelle Cabanac...)
3. on abandonne complètement Lartel et on cherche un autre lieu plus loin

L'opportunité avec le terrain de David l'embête car cela accélère les choses de façon opportuniste. Préférerait qu'on étudie l'aspect philosophique plutôt que l'opportunité

Lisa : Heureuse qu'on en parle car depuis qu'on est là, on est dans la confrontation avec pas mal de gens, ce qui n'est pas confortable et pas dans l'idée de ce qu'on voulait faire.

- A du mal à visualiser un écohameau sur ce terrain. Se demande si le lieu est très adapté : encaissé, loin du centre bourg
- Et en même temps, on est en train d'y faire des aménagements pérennes : il serait intéressant de rester sur le lieu comme siège social.
- Trouve elle aussi précipité de devoir se positionner sur le terrain de David. Mais pas gênée par le côté opportuniste. C'est une piste à explorer, avec d'autres.

Marie-Hélène

- Serait partisane du plan 2b) mais trouve trop brutal de trancher maintenant alors que des choses peuvent se décoincer. On est en train de créer des liens et des activités, on ne perd pas notre temps, sans avoir besoin de se fixer sur un lieu ou d'en fermer officiellement un.
- Où que l'on aille, on rencontrera des oppositions, des craintes, qu'il faudra gérer

Allan

- A du mal à visualiser un écohameau ici. C'est de l'ordre du ressenti par rapport au lieu
- Un écohameau + des activités économiques, ce serait peut-être trop pour le lieu
- Côté sentimental: ce sera sans doute dur de partir, après tout ce qui a déjà été fait. Est-ce qu'ailleurs on va se trouver plus à l'aise avec les gens? Partout, on trouvera des oppositions. Déménager ça coûte cher financièrement et humainement
- Bilan : l'écohameau pas forcément ici, mais développer les activités économiques oui

Simon

- Un peu tôt de décider : beaucoup de choses peuvent se passer avec les parties prenantes. Par exemple l'élection présidentielle (abrogation de la loi ALUR ?)
- On aura des problèmes partout
- OK avec le fait que le lieu n'est pas idéal pour l'écohameau. Mais c'est un bon point de départ pour des activités
- Confiance. « Les choses vont arriver et vont se passer » Déjà si on parle du fond du sujet et pas de l'aspect légal, on pourra avancer. Avant de faire un appel pour un autre lieu, il faut avoir avancé sur les conditions juridiques. Bref, pour l'instant, on est là, et il faut avancer ici.
- Ne pense pas qu'il faille aller chercher des propositions ailleurs pour un siège social. Malaise par rapport au propriétaire, en plus des arguments déjà mentionnés
- Terrain de David : pas d'inquiétude. Il y a aussi des avantages et des inconvénients et il ne va pas se passer qqch de suite.

Fred V : Rappel que c'est une discussion sans enjeux

- Si la première expérience d'écohameau se passe bien, d'autres se créeront ailleurs -> intéressant de réfléchir au processus.
- S'est pas mal attaché au lieu et aimerait qu'on poursuive les activités ici. Conserver Lartel comme siège social. A moins de l'opportunité miracle ou du blocage total, pas besoin de se précipiter à partir.
- Pas de compétence en urbanisme/permaculture design pour voir si ça peut se faire ici. Part du principe que c'est possible. Et pourquoi pas deux expérimentations en parallèle si beaucoup de volontaires partout.
- Trouve le terrain de David intéressant

Fred B

Stratégie: Le projet est a priori légal. Malgré tout, nous enverrions un signal fort en disant « on a bien compris que vous ne voulez pas d'un projet d'écohameau ici. On le met en stand-by », et en se focalisant sur les activités économiques, le centre de formation (on peut faire plein de choses à Lartel à part l'écohameau). Ce positionnement de conciliation inciterait les parties prenantes à nous aider. Pendant ce temps, mettre en place une stratégie de prospection pour chercher une commune dans un rayon d'une vingtaine de km, commune qui accepterait d'accueillir l'expérimentation; En même temps, une partie de lui trouve que ce sont des mauvaises raisons qui nous sont opposées.

MH : Pas sûr que nos voisins ne soient pas tout simplement opposés à notre présence, qu'il s'agisse d'un écohameau ou d'un centre de formation.

Renoncer à l'écohameau en laissant le siège social ne mettra pas forcément fin à la confrontation. Autre méthode: mieux comprendre leurs besoins, autres formes de conciliations ... si c'est possible.

Allan : Il y a un risque aussi avec les activités économiques de se faire coincer. Par exemple, sur les activités de transformation alimentaire (pb de normes)

Simon :

Stratégie intéressante de renoncer officiellement, mais trop tôt. Cela n'empêche pas d'être à l'écoute des pistes qui se présentent.

Le lieu d'écohameau sera un lieu structurant. Et c'est un gros boulot de concevoir un écohameau. Se concentrer sur les activités économiques risque de repousser l'écohameau à dans 20 ans. Il faudra prendre une position cet été ou cet automne.

Position à prendre peut-être cet été ou cet automne.

Etapas intermédiaires: 1) avis favorable du sous-préfet 2) positionnement de la commune 3) positionnement de la population

L'accompagnement sur le chemin de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération va beaucoup nous apporter

Synthèse

- Identification de trois stratégies (1. confrontation, 2. conciliation, 3. départ - cf. plus haut)
- Discussion intéressante mais trop tôt pour décider. Beaucoup de choses sont en train de mûrir, en particulier la démarche d'Economie de la Fonctionnalité. Beaucoup de choses vont se passer dans les mois qui viennent
- Lartel apparait intéressant à conserver, pour tout le travail déjà accompli, au moins comme siège social et point de départ d'activités
- Doutes exprimés sur la pertinence de Lartel pour l'écohameau expérimental
- Même si c'est trop tôt maintenant pour décider du lieu, il ne faut pas repousser cette décision indéfiniment car il y a un gros travail à faire pour la conception de l'écohameau

From:

<https://wiki.tera.coop/> - **Tera Wiki**

Permanent link:

<https://wiki.tera.coop/reunion:tera-ciel-20170201>

Last update: **2017/02/01 21:05**

